



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford qui s'est tenue le **lundi 5 novembre 2012 à 20h00** à la salle du Conseil municipal située au 80, rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford.

Étaient présents :

- M. Gilles Marchand, maire
- Mme Sylvie Gélinas
- M. Christian Morrissette
- Mme Lise Dubuc
- M. Étienne Veilleux
- M. Steve Boilard

Était absent :

- M. Jean-François Desrosiers

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Mélisa Morissette ainsi que l'inspecteur en bâtiments, monsieur Normand Champagne, étaient également présents.

ORDRE DU JOUR

2012-11-225. Ouverture de la session

Le maire, Gilles Marchand, ouvre la session à 20h00.

2012-11-226. Constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la session est déclarée régulièrement constituée.

2012-11-227. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil pour adoption.

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et de laisser ouverte la rubrique *Affaires nouvelles*.

2012-11-228. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2012

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2012 a été remise à chaque membre du Conseil ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que le procès-verbal soit adopté tel que soumis.

2012-11-229. Comptes payés

La secrétaire-trésorière fait la déclaration suivante :

" Les dépenses soumises ont été autorisées ou effectuées par la secrétaire-trésorière aux termes de la délégation de pouvoirs d'autoriser et d'effectuer les dépenses tel que stipulé au règlement numéro 210."

EN FOI DE QUOI, j'ai signé, à Saint-Louis-de-Blandford, ce cinquième jour du mois de novembre de l'an deux mille douze.

Mélisa Morissette, secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que les comptes énumérés sur la liste des comptes payés au 30 octobre 2012 soumise et jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois d'octobre 2012, soient acceptés pour un montant de 14 973.97 \$.

2012-11-230. Comptes à payer

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le paiement des comptes énumérés sur la liste des comptes à payer au 5 novembre 2012 soumise et jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour un montant de 208 087.49 \$.

2012-11-231. Dépôt du rapport du maire sur la situation financière pour l'exercice 2012

Le maire dépose et fait lecture de son rapport sur la situation financière pour l'exercice 2012.

2012-11-232. Procédure de vente pour défaut de paiement des taxes

2012-11-232.1. Autorisation de vente des immeubles

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil votant, Christian Morrissette et Sylvie Gélinas s'abstenant de voter, d'autoriser la vente pour défaut de paiement des taxes pour les propriétés suivantes :

Adresse : 190, rue Principale
Propriétaire : Éric Côté
No lot : 5-A-1-P, rang 11
Matricule : 2024 04 1220
Montant : 1 291.55 \$

Adresse : 195, 2^e Rang
Propriétaire : 2631-4799 Québec Inc.
No lot : 100-1-P
Matricule : 1620 26 8741
Montant : 1 745.93 \$

Adresse : 280, rang St-François
Propriétaire : Patrick Lajoie et Nancy Veilleux
No lot : 17-A-P, rang 12
Matricule : 2627 23 6060
Montant : 758,53 \$

Adresse : 770, route 263
Propriétaire : Léo Pépin
No lot : 28-P, rang 1
Matricule : 1826 22 7555
Montant : 1 745.93 \$

Adresse : 36, rue Baril
Propriétaires : Mario St-Laurent et Suzie Vézina
No lot : 100-6, 100-5, 101-16
Matricule : 1619 09 9497
Montant : 2 182,98 \$

Adresse : 65, 2^e Rang
Propriétaires : Mario St-Laurent et Suzie Vézina
No lot : 86-P

Matricule : 1921 35 1010
Montant : 1 658.52 \$

Adresse : 68, 2^e Rang
Propriétaires : Mario St-Laurent et Suzie Vézina
No lot : 68-P, rang 1, 86-P, rang 2
Matricule : 1921 36 8595
Montant : 2 445.88 \$

Adresse : 405, rang St-François
Propriétaires : Claude Olivier
No lot : 20-A-P, rang 12
Matricule : 2728 09 6928
Montant : 2 497.16 \$

2012-11-232.2. Représentant lors de la vente des immeubles

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de mandater le conseiller au siège numéro six, Steve Boilard, à titre de représentant pour enchérir au nom de la Municipalité lors de la vente pour taxes qui aura lieu le 14 mars 2013.

2012-11-233. Ajout du logo de la campagne de promotion de la région UN AVENIR PROSPÈRE.COM sur le site internet de la Municipalité

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 25 \$ pour la mise à jour du site internet de la Municipalité afin d'ajouter le logo avec hyperlien de la campagne de promotion de la région UN AVENIR PROSPÈRE.COM.

2012-11-234. Demande d'autorisation pour l'utilisation de photos dans le cadre de la campagne de notoriété de Victoriaville et sa Région par Aubert Communications

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT qu'une demande a été déposée par Aubert Communications pour l'utilisation des photos de la municipalité détenues par le CLD dans le cadre de la campagne de notoriété unissant les 23 municipalités de Victoriaville et sa Région ;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire favoriser la promotion la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Sylvie Gélinas** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser Aubert Communication à utiliser les photos détenues par le CLD dans le cadre de la campagne de notoriété unissant les 23 municipalités de Victoriaville et sa Région.

2012-11-235. Demande de contribution 2013 au transport adapté

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire offrir un service de transport adapté à sa population ;

CONSIDÉRANT que Rouli-Bus assure le transport des personnes handicapées sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christian Morrissette, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de mandater Rouli-Bus pour effectuer le transport des personnes handicapées sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford et que la Municipalité s'engage à verser une contribution de 2 796 \$ pour l'année 2013.

2012-11-236. Octroi d'un contrat pour le contrôle qualitatif des travaux de réfection de la rue Baril

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité procède à la réfection de la rue Baril ;

CONSIDÉRANT qu'une offre de services a été déposée par EXP pour un contrôle qualitatif des matériaux qui consiste à l'approbation de la formule d'enrobé, à la surveillance des travaux de pavage, à l'échantillonnage de l'enrobé bitumineux, à son analyse et à la vérification de sa compacité par carottage ;

CONSIDÉRANT que cette analyse a été recommandée par l'inspecteur municipal, monsieur Normand Champagne ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Étienne Veilleux, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense estimée à 1 826,50 \$ pour le contrôle qualitatif des matériaux du projet de réfection de la rue Baril tel que soumis dans l'offre PC-12-048 déposée par EXP.

2012-11-237. Avis de motion relatif à un règlement de taxation pour l'année 2013

AVIS DE MOTION

Étienne Veilleux donne avis qu'un règlement fixant les taxes et tarifications pour l'année 2013 sera déposé à une séance ultérieure.

2012-11-238. Demande de non-objection à une demande de prise d'eau pour l'aménagement d'une cannebergère

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT qu'une demande de non-objection a été déposée par Dessau Inc., mandaté par Les Atocas de l'Érable, pour effectuer une demande de prise d'eau dans la rivière du Moulin via deux fossés pour des fins agricoles pour l'aménagement d'une cannebergière ;

CONSIDÉRANT que l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement exige que la Municipalité confirme qu'elle ne s'objecte pas que le requérant présente une demande auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ;

CONSIDÉRANT que le MDDEP étudie le projet et ses effets sur l'environnement avant d'autoriser l'aménagement de la prise d'eau ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité ne s'objecte pas à la demande auprès du MDDEP pour une prise d'eau via deux fossés dans la rivière du Moulin par Les Atocas de l'Érable sur ses lots 6A, 6B et 7A du rang 10.

2012-11-239. Octroi d'un contrat pour la fabrication d'une main courante sur poteau dans le cadre du projet MADA

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 315 \$, taxes en sus, pour la fabrication d'une main courante sur poteau à installer dans le local situé dans le sous-sol de l'édifice municipal aménagé dans le cadre du projet MADA.

2012-11-240. Proposition de services de logiciels de comptabilité municipale

Cet item est reporté à une séance ultérieure.

2012-11-241. Formation web sur la préparation budgétaire par l'ADMQ

RÉSOLUTION

Sur proposition de **d'Étienne Veilleux**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 208,95 \$ pour la formation à distance *La préparation du budget*, par un directeur général dispensée par l'Association des directeurs municipaux du Québec.

2012-11-242. Programme de récupération des cartouches d'encre et des téléphones cellulaires

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire limiter la pollution et favoriser la revalorisation des matières ;

CONSIDÉRANT qu'un service de récupération des cellulaires et cartouches d'encre est offert gratuitement ;

CONSIDÉRANT que les articles qui seront récupérés génèrent des profits qui peuvent être remis à un organisme à but non lucratif ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité soit le point de dépôt des cartouches d'encre et des téléphones cellulaires et que les profits générés par la collecte soient destinés à l'organisme Loisirs St-Louis-de-Blandford.

2012-11-243. Proposition d'assurances 2013 de la Mutuelle des Municipalités du Québec

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de renouveler le contrat d'assurances de la *Mutuelle des municipalités du Québec* auprès d'*Assurances Ultima* pour un montant de 18 650 \$ pour la période du 20 novembre 2012 au 20 novembre 2013.

2012-11-244. Demande d'appui pour l'ajout d'un guichet automatique Desjardins dans l'aire commerciale de la sortie 228 de l'autoroute 20

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que l'aire commerciale de la sortie 228 de l'autoroute 20 peut accueillir des établissements commerciaux ;

CONSIDÉRANT qu'aucune institution financière n'est établie sur le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun que les résidents de la municipalité puisse avoir accès à des services bancaires ;

CONSIDÉRANT l'achalandage qui sera généré par les commerces projetés ;

CONSIDÉRANT l'importance actuelle et le potentiel de cet axe routier comme voie de transport ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'appuyer les promoteurs du secteur commercial de la sortie 228 de l'autoroute 20 afin qu'un guichet automatique soit installé.

2012-11-245. Transmission d'une réclamation par la Commission des normes du travail

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une réclamation suite à une plainte reçue dans le dossier numéro 400020341 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil municipal d'autoriser le paiement de la réclamation au montant de 1 454,96 \$ et les cotisations légales.

2012-11-246. Ajout de lumières de rue

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 798 \$ pour l'achat de 2 luminaires, fixtures 100 watts avec potence 8' pré-montées, installation par Hydro-Québec en sus et une dépense de 1 940 \$ pour une fixture décorative 100 watts, installation électrique en sus.

2012-11-247. Avis de motion pour la modification du règlement de zonage relativement à la superficie maximale des garages résidentiels

AVIS DE MOTION

Lise Dubuc donne avis qu'un règlement modifiant le règlement de zonage relativement à la superficie maximale des garages résidentiels sera déposé.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2012-11-248. Adoption du règlement numéro 273 modifiant le règlement no 194

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter le premier projet de règlement n° 2012-273 qui aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'augmenter la superficie autorisée des garages résidentiels jusqu'à une proportion de 100 % de la superficie du bâtiment principal.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 3 décembre 2012, à 19 h40, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2012-11-249. Formation d'un comité d'immigration

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de former un comité d'immigration et que les membres du Comité famille soient assignés à ce comité.

2012-11-250. Tarification pour la location des locaux du centre récréatif

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la location de la patinoire pour deux jours pour la tenue de tournois sportifs soit tarifée comme suit :

Hockey-bottine	250 \$ (sans surfaçage)
Hockey	450 \$ (avec surfaçage)

2012-11-251. Formation sur la gestion des patinoires extérieures

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 236,45 \$ pour la participation de l'inspecteur municipal à la formation *Gestion des patinoires extérieures* et d'autoriser le remboursement des frais de déplacement et de subsistance.

2012-11-252. Correspondance générale

2012-11-252.1. Invitation à une cérémonie de remise de médailles des services paramédics et incendie le 15 novembre 2012 à 19h à Trois-Rivières

Dépôt d'une invitation à une cérémonie de remise de médailles conjointe pour les services d'urgence médicale et des services des incendies.

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le remboursement des frais de déplacement et de subsistance pour le maire pour assister à une cérémonie de remise de médailles des services paramédics et incendie le 15 novembre 2012 à 19h à Trois-Rivières.

2012-11-252.2. Contestation du projet de délimitation des circonscriptions électorales fédérales - mémoire déposé à la Commission et communiqué de presse

Dépôt du mémoire déposé à la Commission et communiqué de presse relatif à la contestation du projet de délimitation des circonscriptions électorales fédérales.

2012-11-252.3. Invitation au spectacle 10-11-12 du Carrefour Jeunesse-Emploi le 10 novembre 2012 à 19h30 à Victoriaville

Dépôt d'une invitation au spectacle 10-11-12 du Carrefour Jeunesse-Emploi qui aura lieu le 10 novembre 2012 à 19h30 à Victoriaville.

2012-11-252.4. Invitation au souper-bénéfice du député André Bellavance le mercredi 14 novembre 2012 de 18h à 20h à Victoriaville

Dépôt d'une invitation au souper-bénéfice du député André Bellavance qui aura lieu le mercredi 14 novembre 2012 de 18h à 20h à Victoriaville.

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le remboursement des frais de déplacement de deux représentants de la Municipalité pour assister au souper-bénéfice du député André Bellavance le mercredi 14 novembre 2012 à Victoriaville.

2012-11-252.5. Demande de contribution pour la Fête de Noël des employés de l'entreprise Protomach de St-Louis-de-Blandford

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité offre gracieusement un abonnement d'un an à la salle de conditionnement physique ou une heure de location de glace à titre de contribution à la Fête de Noël des employés de l'entreprise Protomach.

2012-11-252.6. Invitation à une conférence dans le cadre de la campagne de sensibilisation contre la violence et décret de la Journée contre l'intimidation le 8 décembre

Dépôt d'une invitation à une conférence dans le cadre de la campagne de sensibilisation contre la violence.

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de décréter le 8 décembre *Journée contre l'intimidation*.

2012-11-253. Affaires nouvelles

2012-11-253.1. Demande de contribution de l'École secondaire Ste-Marie

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité offre gracieusement une heure de location de glace à titre de contribution à la Fête de Noël des élèves de l'École secondaire Ste-Marie de Princeville, édition 2012.

2012-11-253.2. Demande d'entretien de la rue du Domaine des Pins

Cet item est reporté à une séance ultérieure.

2012-11-253.3. Demande à la CPTAQ pour utilisation des lots 99-1 et 100-1 des fins autres qu'agricoles

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT la demande de 9241-6809 Québec Inc. reçue au bureau municipal de St-Louis-de-Blandford le 2 novembre 2012 pour la présentation d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) visant une demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture des lots visés soit ; 99-1 & 100-1 Pte (4 479 061) du Canton de Bulstrode ;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ requiert une résolution du Conseil municipal pour procéder à l'examen de la demande ;

CONSIDÉRANT que la demande ne contrevient pas au règlement de zonage municipal numéro 194 ;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'ajout des usages station-service, dépanneur, centre touristique, et vente au détail de produits ;

CONSIDÉRANT que l'usage actuel reconnu par la CPTAQ et signé par madame France Simard et daté du 30 octobre 2012 est l'usage restauration ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité appuie le projet de revitalisation de la sortie 228 et de son du parc industriel adjacent ;

CONSIDÉRANT que le potentiel des lots avoisinants ne serait pas affecté négativement par une autorisation de la Commission ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'activités agricoles existantes sur les lots visés et qu'ils ne représentent pas un potentiel agricole en raison de leur superficie et de leur configuration ;

CONSIDÉRANT que le projet nécessite et entraînera une réhabilitation des sols présentement contaminés par la station-service voisine ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Lise Dubuc, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil ce qui suit :

1. Que la Municipalité de St-Louis-de-Blandford recommande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) d'accepter ladite demande et ce pour les motifs évoqués dans le présent préambule ;
2. Que cette entente soit signée au nom de la Municipalité par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Mélisa Morissette.

2012-11-253.4. Projet de réseaux sentinelles du Réseau de Prévention du Suicide

Dépôt d'une invitation à participer au projet de réseaux sentinelles du *Réseau de Prévention du Suicide*.

2012-11-253.5. Réclamation pour bris d'équipement lors du fauchage 2012

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de refuser la réclamation déposée par la compagnie d'assurance *Le Groupe Estrie-Richelieu* dans le cas du bris de machinerie de *Ferme Marcotte* durant l'exécution de son contrat de fauchage des bords de chemins survenu le 16 juillet 2012.

2012-11-253.6. Demande d'aide financière pour les Paniers de Noël du Partage St-Eusèbe

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de verser un montant de 125 \$ à Partage St-Eusèbe dans le cadre de la Campagne annuelle des Paniers de Noël.

2012-11-253.7. Deuxième édition du Prix Ruralia-Desjardins

Dépôt du communiqué de presse du Prix Ruralia-Desjardins, 2^e édition.

2012-11-253.8. Suivi de la demande de changement du point d'embarquement des étudiants de la rue des Riverains

Dépôt de la décision de la Commission scolaire relativement à une demande de changement du point d'embarquement des étudiants de la rue des Riverains.

2012-11-253.9. Tarification spéciale pour annonces publicitaires dans le bulletin municipal

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil qu'un rabais équivalent à 20 % soit accordé à un annonceur pour cinq parutions consécutives dans le bulletin municipal Rue Principale.

2012-11-253.10. Augmentation de la cotisation pour la soirée Hommage aux bénévoles

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de verser une contribution additionnelle de 72,90 \$ afin que la totalité de la facture payable à Méchoui et buffet Daniel Bellavance soit payée en totalité par la Municipalité.

2012-11-253.11. Demande d'abolition de la taxe de non-résident pour les membres de la FADOQ et leur famille

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que des membres de la FADOQ St-Louis-de-Blandford demandent que la taxe de non-résident soit abolie pour les membres de la FADOQ et leur famille ;

CONSIDÉRANT que les infrastructures et services offerts aux contribuables sont payables à même la facturation annuelle des taxes municipales ;

CONSIDÉRANT que les personnes non-résidentes ne contribuent pas aux dépenses pour les infrastructures et les services offerts ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de ne pas abolir la tarification pour non-résident aux membres de la FADOQ et leur famille.

2012-11-254. Période de questions

2012-11-255. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que l'assemblée soit levée à 21h35.

(S)
Gilles Marchand
Maire

(S)
Mélisa Morissette
Directrice générale et secrétaire-trésorière